

Initiatives ministérielles

En Ontario, 16 287 personnes ont dû déclarer faillite, imitées en cela par 2 907 entreprises.

Voici une autre statistique intéressante. Encore de l'encre rouge. Il y a actuellement 1,5 million de chômeurs au Canada et le taux de chômage dépasse 10 p. 100.

Selon l'Association canadienne des banques alimentaires, le nombre de Canadiens qui reçoivent une aide alimentaire d'urgence chaque mois, se chiffre à 186 000, dont un enfant sur six. C'est une statistique cruelle et tragique.

J'ai des colonnes de chiffres que je peux citer aux gens qui sont à la maison et ici, à la Chambre. Ce projet de loi plafonnerait le montant d'argent transféré par le gouvernement fédéral aux trois provinces qui ne reçoivent pas de paiements de péréquation, mais qui comptent néanmoins sur un financement fédéral. Ces provinces sont la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario.

Les gens font la queue devant les banques alimentaires et le gouvernement impose des limites sur ce qu'il versera aux provinces comme l'Ontario qui doivent assurer des programmes d'aide sociale.

Dans ma circonscription de Hamilton-Ouest, le taux de chômage correspond maintenant au taux de fermeture des usines. J'ai ici quelques statistiques. En avril, le taux de chômage a été de 8,1 p. 100; en mai, 8,5 p. 100; en juin, 9,7 p. 100; en juillet, 10,8 p. 100; le mois dernier, il a atteint 11,4 p. 100; 38 000 personnes sont en chômage à Hamilton. Vers qui ces gens et les 1,3 million de chômeurs canadiens vont-ils se tourner, s'ils ne peuvent compter sur leurs gouvernements? Si l'économie ne reprend pas bientôt, les trois provinces devront porter le fardeau que leur impose ce projet de loi, puisqu'elles recevront 2,135 milliards de dollars de moins.

Que vont donc faire les familles à faible revenu, qui comptent trois enfants et dont la mère ou le père est mis à pied? Il arrive qu'un des parents travaillent le soir, certains travaillent par postes et d'autres font de leur mieux pour joindre les deux bouts.

En conclusion, quelqu'un a dit que ces programmes représentaient des dépôts sacrés. C'est exact, ils sont sacrés pour les centaines de milliers de Canadiens qui ont perdu leur emploi dans le secteur de la fabrication. Ils sont sacrés pour les millions d'autres Canadiens qui désirent un niveau de vie décent, mais qui ont de plus en plus de mal à l'obtenir à cause de la mauvaise gestion des finances publiques du gouvernement. Je voudrais bien continuer.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Conformément à l'article 38, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir: l'honorable députée de Mission—Coquitlam—FP-2000; l'honorable député de Saint-Léonard—l'économie montréalaise; l'honorable député d'Edmonton—Est—Péto-Canada; l'honorable députée de Northumberland—Les affaires extérieures; l'honorable député de Bonavista—Trinity—Conception—Les pêches.

La parole est à l'honorable député de Gatineau—La Lièvre.

M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous avons devant nous un projet de loi, et j'aimerais donner un bref historique, si vous me le permettez, à nos concitoyens. Le Régime d'assistance publique qui date depuis plusieurs années, depuis 1966 pour être précis, avait pour but d'aider les plus démunis de notre société. Évidemment, ça allait dans la même veine de notre tradition qu'on a toujours eue ici au Canada: qu'on est le gardien de notre voisin, si vous voulez, le gardien de notre frère. On a toujours cru qu'il y avait des mesures nécessaires pour aider les plus nécessiteux.

• (1620)

Monsieur le Président, quand on regarde le mécanisme de ce régime d'assistance publique, depuis nombre d'années, il a aidé, si l'on veut, à partager les richesses que l'on a dans ce grand pays. Et nous, contrairement à la majeure partie des pays du monde—on peut prendre comme exemple les États-Unis qui se situent au sud—on est parmi le peu de pays au monde qui ont des mécanismes sociaux pour s'assurer que l'essentiel existe pour tous les Canadiens.

Il va sans dire qu'on est enviés par beaucoup de gens sur la planète que le Canada ait toujours maintenu pour les Canadiens, que ce soit la pension de vieillesse, les subventions au logement, d'aider surtout nos régimes d'assurance sociale dans chaque province, de s'assurer que les gens avaient un recours dans des moments très difficiles.

Maintenant, ces grands principes pour lesquels on a tant de fierté, si l'on veut, sont peut-être mis directement en cause. J'aimerais vous démontrer l'importance de cette assistance publique en vous lisant les objectifs qu'on avait prévus il y a 25 ans: appuyer la prestation, par les provinces, d'une assistance publique et de soins en établissement propres à répondre aux besoins des personnes nécessiteuses; et d'appuyer la prestation, par les provin-